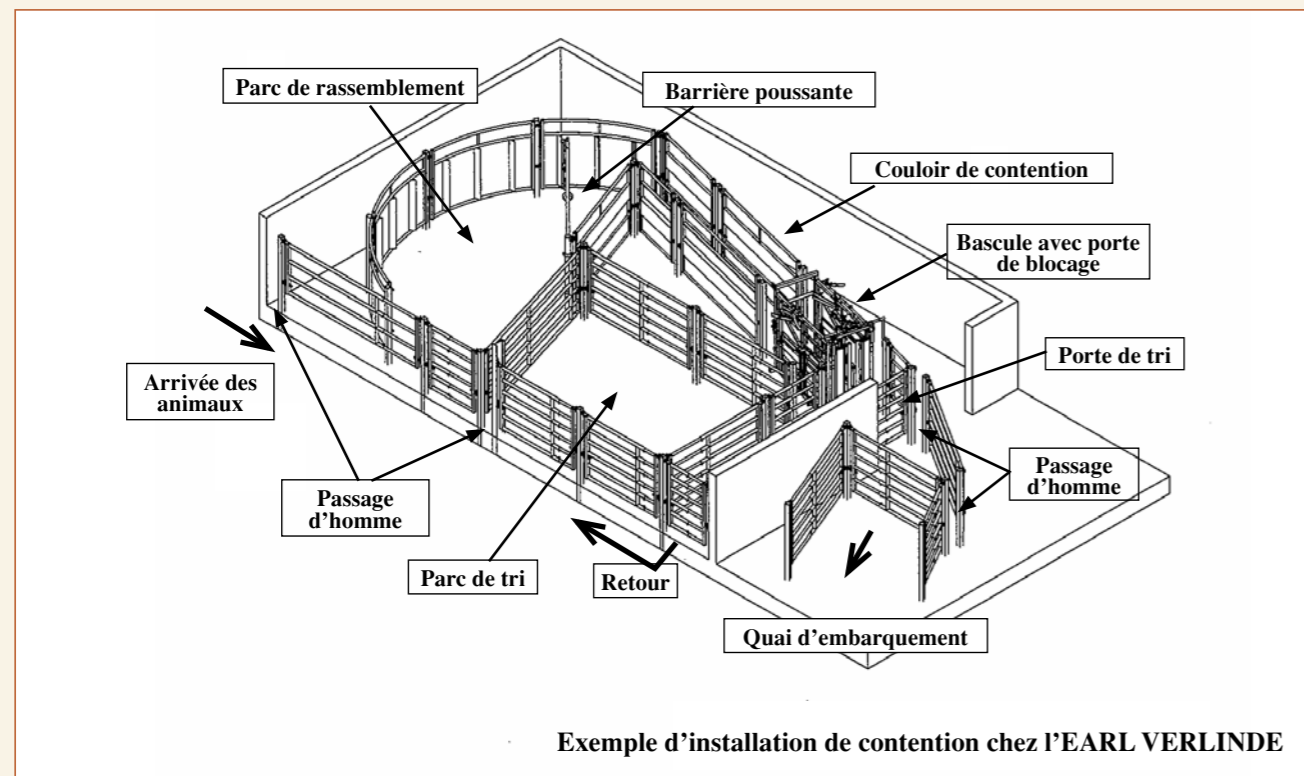


UNE CONTENTION ADAPTÉE POUR UN TRAVAIL EN TOUTE EFFICACITÉ

L'optimisation des performances en engraissement passe aussi par la qualité des interventions de suivi : pesée, vaccination, ... Pour travailler en toute sécurité et faciliter les manipulations, l'adoption d'une contention efficace est gage de rentabilité.



L'installation de contention est une annexe importante du bâtiment d'engraissement. Son implantation et sa conception doivent entrer dans la réflexion du projet. Ainsi plusieurs options peuvent être envisagées. Le positionnement se fera en fonction des accès. Une zone d'isolement temporaire est à prévoir. Celle-ci doit être pourvue d'un point d'eau et d'un point d'alimentation.

• Plancher de paillage :



Dimensions :

La largeur minimum doit comprendre la largeur du ballot plus une zone de travail soit au minimum 2,50 mètres. Il doit être obligatoirement équipé d'un garde-corps.

Il permet :

- Une économie de matériel (pailleuse, tracteur spécifique)
- Un remplissage du râtelier facilité
- De limiter l'émission de poussière.

CONTACTS :

SERVICE BÂTIMENTS D'ELEVAGE	
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'AINSE	03 23 22 50 78
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA MARNE	03 26 64 95 02
CHAMBRE D'AGRICULTURE DU NORD	03 27 47 57 06
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'OISE	03 44 11 44 57
CHAMBRE D'AGRICULTURE DU PAS-DE-CALAIS	03 21 60 57 56
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA SOMME	03 22 33 69 93
INSTITUT DE L'ELEVAGE - SAINT LAURENT BLANGY	03 21 60 57 91

Bâtiment d'élevage

Fiche 11

Concevoir un bâtiment d'engraissement taurillons

L'atelier d'engraissement permet de créer de la valeur ajoutée sur l'exploitation. C'est une production spécialisée où la rentabilité est étroitement liée à l'efficacité. Cette production hors-sol nécessite de maîtriser trois composantes : l'alimentation, le sanitaire et l'organisation du travail. Le bâtiment est donc un outil essentiel pour la production et à ce titre, sa conception est primordiale.

L'ambiance du bâtiment est essentielle : sa conception doit donc prendre en compte la phase hivernale mais aussi la période estivale, qui est toute aussi importante. Les bâtiments semi-ouverts permettent de répondre à ces exigences. Dans ce cas, l'implantation avec une ouverture du long pan Sud-Est est la plus favorable, elle permet de concilier un bon ensoleillement en hiver et une bonne aération l'été. Cette solution a l'avantage d'être également économe en portes et en bardage. L'ajout d'un bardage amovible en long pan arrière peut être une option supplémentaire pour améliorer la ventilation estivale.

LA CONCEPTION DU BÂTIMENT EST ÉGALEMENT LIÉE AU MODE DE PRODUCTION CHOISI :

• **Type d'animaux produits :** Taurillons à partir de broutards ou jeunes bovins laitiers à partir de veaux de 8 jours. Dans ce deuxième cas, il ne faut pas oublier la phase d'allaitement et de post sevrage qui doit se faire dans un bâtiment adapté (cf. fiche nurserie).

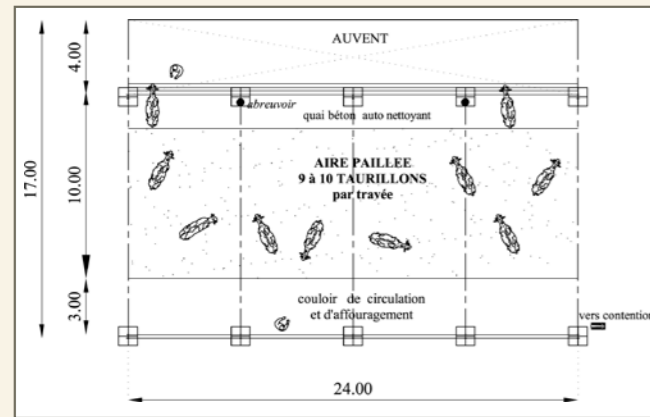
• **Conduite alimentaire :** L'ingestion de paille est importante dans la ration du taurillon. Alimentation humide ou sèche ? Ration complète ou non ? De ces choix vont découler la place à l'auge nécessaire et la mise à disposition de paille alimentaire.

• **Le mode de fonctionnement de l'atelier :** en bande unique annuelle ou en continu. Dans ce dernier cas, un local de quarantaine est à envisager.

Le mode de commercialisation par camion entier ou non conditionnera également la taille des lots.

ATELIER DE TAURILLONS 40 PLACES EN AIRE PAILLÉE INTÉGRALE

De concept simple, ce mode de logement convient particulièrement à des troupeaux de petite à moyenne taille, par exemple dans des systèmes naisseurs/engraisseurs ou pour la production de jeunes bovins laitiers. En complément du bâtiment, la réalisation d'un équipement de contention spécifique est indispensable pour la manipulation des taurillons.



Descriptif :

- > Profondeur aire paillée : 8 m
- > Largeur du quai : 1,80 m
- > Largeur du couloir arrière : de 1 m à 3 m surélevé de 0,40 m
- > Nombre de places : 9 à 10 par travée de 6 m
- > Surface par animal : 5,8 à 6,5 m²
- > Longueur à l'auge par animal : 60 à 66 cm avec barre au garrot ou panneau libre service.

Fonctionnement :

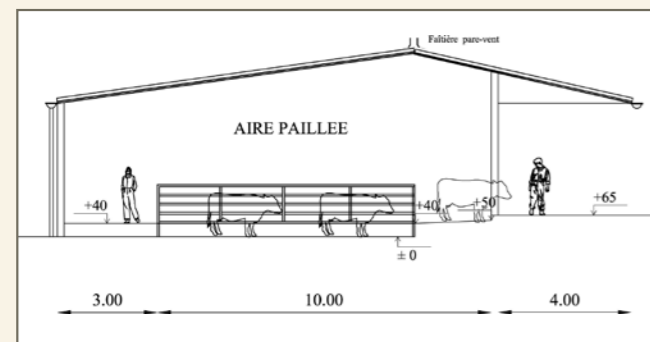
- > Quantité de paille : 6 kg/animal /j
- > Curage de la litière : Supérieur à deux mois.

Circulation des animaux :

Le couloir arrière permet de diriger les animaux vers les différents espaces d'intervention : l'embarquement, la pesée, le tri ...

Deux aménagements types possibles :

- Le couloir arrière de 1 mètre est simple et économique avec un rôle unique de transfert des animaux.
- Le couloir de 3 mètres offre des possibilités en plus pour le paillage, l'affouragement en paille, l'accès mécanisé et une sortie plus rapide des animaux.



Coût entreprise / place (mars 2010) : 1 450 € avec quai autonettoyant et couloir de 3 m.



Avantages

- Absence de raclage et d'ouvrage de stockage des déjections
- Système économique à l'investissement selon les options
- Aménagement possible dans des bâtiments existants
- Adapté à tout type d'alimentation
- Utilisable aussi pour le logement des bœufs, génisses et vaches de réforme.

Inconvénients

- Forte consommation de paille
- Risque lors du blocage des animaux sur le quai autonettoyant
- Problèmes d'aplombs possibles
- Approvisionnement en paille alimentaire compliqué en l'absence de couloir arrière d'affouragement.



Le quai autonettoyant

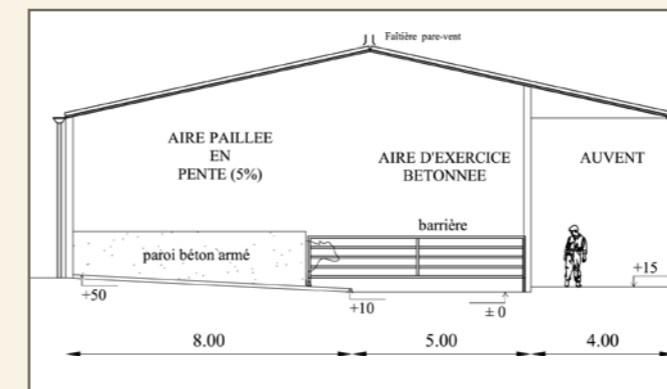
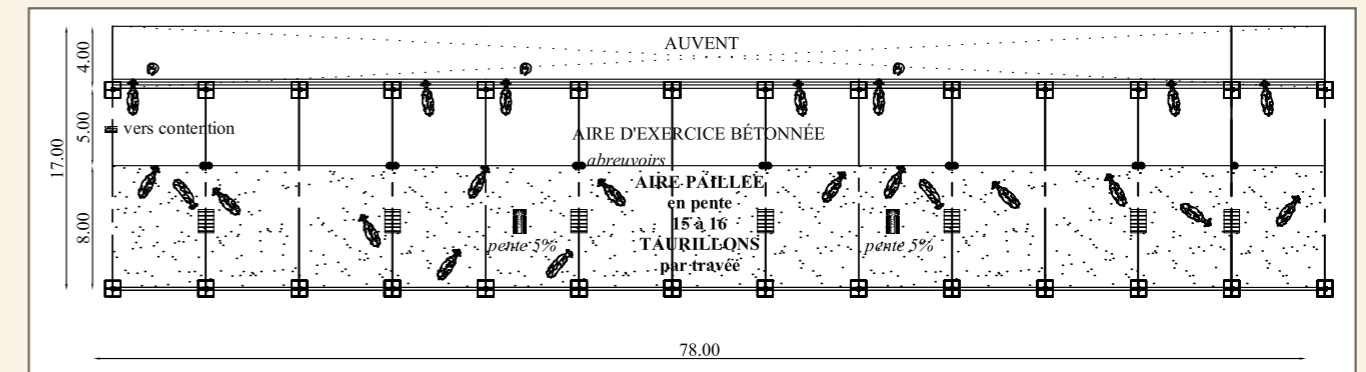
La réalisation d'un quai autonettoyant permet de :

- Faciliter le positionnement des abreuvoirs
- Avoir une position stable des animaux pour l'accès à l'auge
- Garder les animaux sur le quai pendant le curage de la litière.

Cependant, cet investissement reste un surcoût au projet. La différence de niveau entre l'alimentation et le fond de l'aire paillée supprime la possibilité d'accès par l'avant du bâtiment.

ATELIER DE TAURILLONS 200 PLACES EN PENTE PAILLÉE

Ce mode de logement est destiné aux systèmes engraisseurs spécialisés avec une rotation rapide des bandes. Pour des ateliers de taille supérieure, il est préférable de créer plusieurs unités pour diverses raisons : sanitaire, longueur du bâtiment, gestion des animaux. Une installation de contention bien conçue est également indispensable pour cet atelier.



Descriptif :

- > Profondeur de la pente paillée (5 à 6 %) : 8 m
- > Largeur du couloir bétonné : 5 m
- > Nombre de places : 15 à 16 par travée
- > Aire paillée, surface par animal : 3,00 à 3,20 m²
- > Aire d'exercice, surface par animal : 1,90 à 2,00 m²
- > Longueur à l'auge par animal : 37,5 à 40 cm

Fonctionnement :

- > Quantité de paille : 3 à 4 kg / animal / j
- > Raclage de l'aire bétonnée : 1 à 2 fois par semaine
- > Stockage du fumier compact en fumière
- **Fumière couverte** avec pente arrière de 288 m² correspondant au stockage réglementaire de 2 mois.

Circulation des animaux :

L'aire d'exercice sert à la circulation des animaux. Pour le raclage, les taurillons sont bloqués sur la pente paillée par une barrière de 6 mètres. Attention au rainurage des bétons.

Coût/place (mars 2010) : 1 250 € avec fumière et sans couloir de paillage.

Avantages

- Utilisation du couloir de raclage pour faire circuler les animaux.
- Absence de curage de l'aire de couchage
- Un seul type de déjection à gérer si la fumière est couverte
- Economie de paille



Inconvénients

- Nécessité d'un raclage
- Surcoût de création d'une fumière
- Bâtiment très spécialisé et difficilement reconvertible
- Risque sanitaire car pour privilégier le fonctionnement, la pente paillée n'est jamais intégralement nettoyée (sanitaire).

